

# Repères tech & bio



Bulletin technique bio des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

Juillet 2023



**SALON AGRICOLE INTERNATIONAL**  
**tech & bio**  
 20 & 21 SEPT. 2023  
 BOURG-LÈS-VALENCE DRÔME  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - FRANCE  
**VIVEZ DE NOUVELLES EXPERIENCES AGRICOLES**  
[www.tech-a-bio.com](http://www.tech-a-bio.com) #technbio

**CHAMBRES D'AGRICULTURE**  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AGRONOMIE / 2



BOVIN LAIT / 5



VOLAILE / 7



# Avant-goût des animations agronomie au Salon Tech&Bio 2023

*La prochaine édition du Salon Tech&Bio se tiendra les 20 & 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, au Lycée agricole du Valentin. L'agronomie sera abordée sur de multiples pôles techniques du salon, mais elle sera surtout au cœur de quatre pôles transversaux. Petit tour d'horizon des animations qui vous y attendront.*

## PÔLE FERTILITÉ

La fertilité du sol repose sur 3 piliers : la fertilité physique (structure, rétention en eau, cohésion des mottes), la fertilité chimique (pH, teneurs en éléments minéraux) et la fertilité biologique (teneur en matière organique, activité biologique, micro-organismes présents). Afin d'évaluer la fertilité d'un sol et identifier les pratiques qui peuvent l'améliorer, différents diagnostics peuvent être faits. De nombreux ateliers présenteront différents outils et méthodes :

- Où trouver les éléments pour caractériser vos sols (cartes pédologiques, référentiels simplifiés) ?
- Réaliser et observer un profil
- Réaliser un diagnostic de structure avec un test bêche
- Connaître les indicateurs de l'activité microbiologique des sols
- Connaître les champignons endomycorhiziens
- Piloter sa fertilisation avec les analyses biologiques
- Simuler l'évolution à long terme de la matière organique
- L'agriculture bio peut-elle se passer du labour ?

## Composter grâce à une CUMA



*Friabilité et porosité des mottes : deux éléments importants pour la circulation de l'eau et des racines*

## PÔLE MATIÈRES ORGANIQUES

Le cahier des charges bio exige que la fertilité et l'activité biologique du sol soient préservées et augmentées par l'épandage d'effluents d'élevage ou de matières organiques. Ces amendements organiques peuvent avoir des compositions très variées : certains produits (ex : compost) sont très carbonés et stables et vont améliorer la structure, d'autres, plus riches en azote, phosphore ou potassium (ex : fumiers) auront un double rôle de fertilisation et d'amélioration de la structure. Pour apporter le produit qui correspond au besoin de votre sol et de votre système, il est important de disposer d'une analyse et de savoir la déchiffrer. Il faut également veiller à n'apporter que des intrants autorisés par le cahier des charges. Pour répondre à ces questions, rendez-vous sur le stand Matières organiques.



Les thèmes des ateliers :

- Choisir son produit organique
- Le compostage : intérêt et mise en œuvre, présentation d'un retourneur d'andain
- Comment identifier les fertilisants utilisables en agriculture biologique ?
- Les clés de la gestion de la fertilité chimique



## PÔLE ENGRAIS VERTS

Les engrais verts ont de nombreux atouts pour améliorer la fertilité du sol : amélioration de la structure et de la circulation de l'eau, restitution d'éléments, réduction de la température au sol ... Même si l'on est convaincu de l'intérêt d'en implanter, il n'est pas simple de faire le choix des espèces à implanter, de la technique de semis et de la technique de destruction. Des ateliers et démonstrations permettront d'y voir plus clair.

- Les atouts agronomiques des couverts végétaux. Plusieurs animations permettront de comprendre le fonctionnement et les bénéfices des couverts végétaux : damier d'espèces, exemples de mélanges estivaux, CIVE et colza associé.
- Les légumineuses : collection de vesces et résultats d'essais sur les restitutions azotées.
- Le drone, un outil pour estimer la biomasse des couverts végétaux mais aussi pour visualiser la température de ces couverts
- Estimer la biomasse de vos couverts végétaux au champ (Méthode MERCI)

? Quel est ce produit organique ? Participez au quizz



Démonstration de matériels de destruction des couverts végétaux



## PÔLE TASSEMENT DU SOL

Limiter le tassement du sol est le levier le plus efficace pour maximiser la réserve utile du sol et faciliter la circulation de l'eau. Aujourd'hui les engins agricoles sont de plus en plus équipés de pneumatiques pour réduire le tassement, mais les outils sont aussi de plus en plus lourds et le risque de tassement est donc bien présent. Des ateliers permettront de bien comprendre tous ces aspects.



*Les pneumatiques, comprendre leurs caractéristiques pour mieux les utiliser*

### DEUX CONFÉRENCES AGRONOMIE À NE PAS MANQUER

#### **MERCREDI 20 SEPTEMBRE 14H : La santé du sol, comment la surveiller et l'améliorer en bio?**

La santé du sol conditionne, en bio, à la fois, sa fertilité physique, chimique et biologique. Comment la définir et quelles pratiques mettre en œuvre pour l'améliorer et l'entretenir grâce notamment à des approches innovantes (semis direct, apports de matières d'origine urbaine, biostimulants...)?

Avec Julia COOPER (Organic Research Center Royaume-Uni), Joséphine PEIGNE (ISARA) et Clément BARDON (Chambre d'agriculture de la Drôme)

#### **JEUDI 21 SEPTEMBRE 14H : Couverts végétaux et gestion de l'eau**

Les couverts végétaux sont un levier pour réguler la dynamique de l'eau dans les sols.

Avec Frédéric THOMAS

(Farming consulting) et Claude DOUSSAN (INRAE)

Les ateliers sont animés par vos conseillers des Chambres d'agriculture et réalisés avec l'appui de nombreux partenaires et intervenants : ITAB, ISARA, Terres Inovia, Arvalis, Agro-transfert, Novasol Experts, FNAB, Ayme Pneus, Celesta Lab, CUMA Terre Avenir, FD CUMA 26, Ecocert, Farming Consulting, François Hirissou, Alexis Dufumier

**Retrouvez tout le programme du salon ici : <https://www.tech-n-bio.com/fr/le-salon-international/visiter/ce-qui-vous-attend>**

Sabrina Bourrel, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et référente technique régionale agronomie



# La hausse des charges en élevage laitier bio, quelles conséquences sur les revenus ?

Les hausses du prix des matières premières constatées est historique et a eu des répercussions sur l'ensemble des charges des exploitations agricoles. Ces hausses ont commencé en 2020, les observations montrent des augmentations significatives des prix sur divers postes.

La guerre en Ukraine n'a fait qu'accentuer le constat déjà pesant d'augmentation des prix. De 2020 à 2022, le prix du GNR a évolué de 100%, l'aliments de 35%, le prix des bâtiments de 30%. Le coût de production a lui progressé de 25% en 2 ans. Mais cette hausse a eu un impact encore plus fort entre 2021 et 2022, les aliments ont progressé de + 28% et le GNR + 58% rien que sur une année. Cela a entraîné d'autres augmentations en cascade des charges opérationnelles et de structures.

Afin de calculer l'impact réel de ces hausses sur un système bovin lait en agriculture biologique, une simulation a été faite sur une ferme de référence du réseau bovin lait.

La ferme étudiée se compose de 2 unités de main d'œuvre, 380 360 litres de lait produits avec 55 vaches laitières de races prim'holstein et montbéliarde.

**Note :** 360 452 litres sont livrés au prix de 459 €/1000 litres : afin d'estimer uniquement l'impact de la hausse des prix sur le revenu, nous n'avons pas fait varier le prix du lait entre les 2 années civiles (2021 et 2022).

Cette ferme a une SAU de 96 ha dont 16 ha de céréales autoconsommées et 6 ha de maïs ensilage, avec 6 % de maïs dans la SFP. Les animaux sont logés en bâtiments avec logettes pour les vaches laitières et en aire paillée pour les génisses.

## Evolution des charges opérationnelles sur la ferme de 2021 à 2022

Afin de mesurer l'impact réel des augmentations de charges opérationnelles, le tableau ci-dessous montre le niveau d'évolution des hausses des charges opérationnelles entre 2021 et 2022.

CHARGES STRUCTURES HORS MO	2021	2022	Evolution %	2022/2021
Travaux par tiers	11 356,00 €	12 491,60 €	10,0%	1 135,60 €
Entretien matériel	8 237,00 €	8 722,98 €	5,9%	485,98 €
Achat petit mat	2 762,00 €	3 250,87 €	17,7%	488,87 €
GNR	8 875,00 €	13 933,75 €	57,0%	5 058,75 €
Entretien bâtiments	4 071,00 €	4 282,69 €	5,2%	211,69 €
Electricité	3 296,00 €	3 559,68 €	8,0%	263,68 €
Fermage	11 647,00 €	12 060,00 €	3,6%	413,00 €
Foncier	1 285,00 €	1 529,15 €	19,0%	244,15 €
Transport déplacement	1 096,00 €	1 731,68 €	58,0%	635,68 €
Frais généraux	14 400,00 €	14 731,20 €	2,3%	331,20 €
<b>Total charges structures</b>				<b>9 268,61 €</b>

Figure 1: Impact des augmentations du prix sur les charges opérationnelles

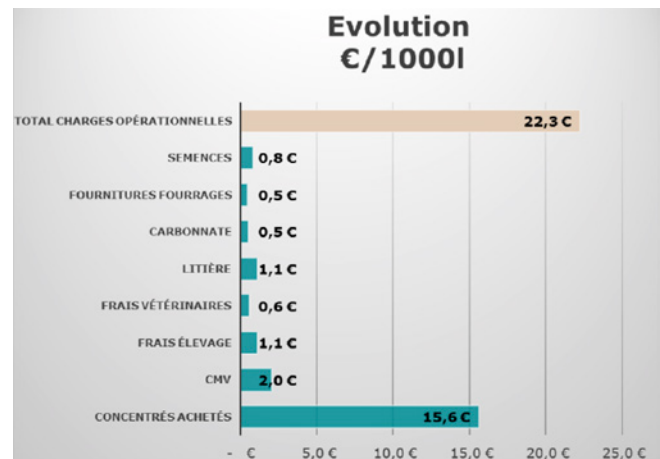


Figure 2 Impact de l'augmentation des charges opérationnelles exprimées en €/1000 litres

Le total de l'augmentation des charges opérationnelles est de 22,3€ /1000 litres, le poste alimentation représentant 70% de cette évolution.

## Les charges de structure sont également en forte augmentation de 2021 à 2022.

CHARGES STRUCTURES HORS MO	2021	2022	Evolution %	2022/2021
Travaux par tiers	11 356,00 €	12 491,60 €	10,0%	1 135,60 €
Entretien matériel	8 237,00 €	8 722,98 €	5,9%	485,98 €
Achat petit mat	2 762,00 €	3 250,87 €	17,7%	488,87 €
GNR	8 875,00 €	13 933,75 €	57,0%	5 058,75 €
Entretien bâtiments	4 071,00 €	4 282,69 €	5,2%	211,69 €
Electricité	3 296,00 €	3 559,68 €	8,0%	263,68 €
Fermage	11 647,00 €	12 060,00 €	3,6%	413,00 €
Foncier	1 285,00 €	1 529,15 €	19,0%	244,15 €
Transport déplacement	1 096,00 €	1 731,68 €	58,0%	635,68 €
Frais généraux	14 400,00 €	14 731,20 €	2,3%	331,20 €
<b>Total charges structures</b>				<b>9 268,61 €</b>

Figure 3 Impact de l'augmentation des prix sur les charges de structures

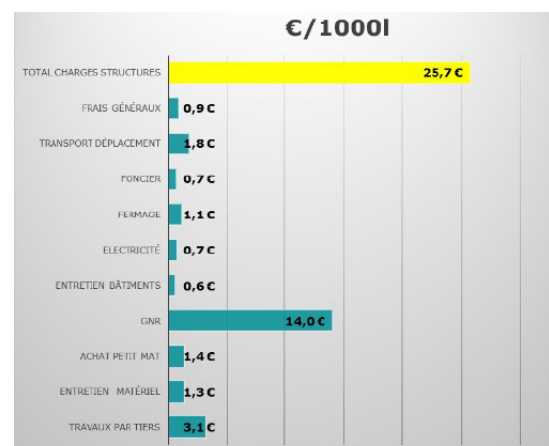


Figure 4 Impact de l'augmentation des charges de structures en €/1000 litres





L'ensemble des charges de structure augmente plus ou moins significativement, le poste carburant représentant 55% de la hausse. Le total des augmentations des charges de structure est de 25.7 € / 1000 litres.

### L'évolution des prix de vente des animaux de 2021 à 2022

Dans nos simulations, l'augmentation du prix de vente est appliquée uniquement sur les animaux destinés à la boucherie. Nous n'avons pas fait varier le prix des veaux entre les 2 campagnes et donc les prix sont identiques pour les jeunes veaux d'élevage de 2021 à 2022.

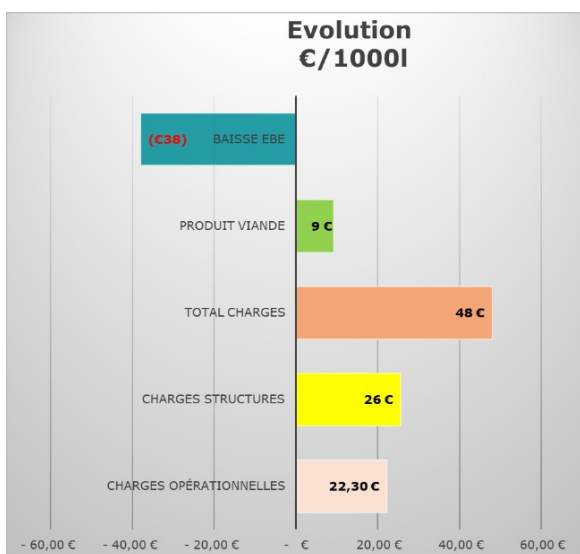
### Evolution des prix de vente des vaches de réforme

- 13 vaches de réforme : + 3307 € sur les ventes de réforme en 2022.

- 7 vaches de race montbéliarde avec 315 kg de carcasse vendus à 4,65 €, d'un prix de 1165 € en 2021 on passe à 1464,75 € en 2022.

- 6 vaches de race prim'holstein avec 293 kg de carcasse vendus à 4,20 €, d'un prix de 1029 € en 2021 on passe à 1230,60 € en 2022.

### Quelle évolution pour le revenu disponible ?



Sans évolution du prix du lait entre les 2 campagnes, la perte de revenu est de 14 088 € soit 7 044 € par associés.

Résultats	2021	2022
<b>EBE</b>	<b>88889</b>	<b>74801</b>
EBE / PRODUIT	35%	29%
ANNUITES	35860	35860
<b>REVENU DISPONIBLE</b>	<b>53029</b>	<b>38941</b>
RESULTAT COURANT	28293	14205
PRIX REVIENT	554	593
PRIX FONCTIONNEMENT	482	521

Sans évolution du prix du lait entre les 2 campagnes, la perte de revenu est de 14 088 € soit 7 044 € par associés.

Sur ce système bovin lait en agriculture biologique, cette simulation montre une perte de revenu significative entre les 2 campagnes. La situation serait encore plus dégradée si la ferme ne maîtrisait pas ses charges. Dans ce cas, on peut évaluer ce manque à gagner à plus de 70 €/1000 litres.

Dans cet exemple, l'augmentation du prix du lait devrait atteindre 48€ pour compenser la hausse des charges. Or, en lien avec une baisse de la consommation, on observe une baisse ou stagnation du prix du lait en 2022 par rapport à 2021, et le différentiel de paiement entre les collecteurs est également important sur les prix payés sur l'année 2022 (différence de 40 à 60 €). Globalement, la conjoncture actuelle du prix du lait AB ne permet toutefois pas de couvrir ce manque à gagner occasionné par cette hausse des charges. Des aides conjoncturelles seront donc les bienvenues pour aider les producteurs de lait bio à passer ce cap, car si le prix de lait ne compense pas la tendance inflationniste des charges cela risque de démobiliser les producteurs avec des déconversions, et ainsi compromettre le renouvellement des générations.

La filière lait de vache a toutefois traversé diverses crises par le passé, et l'expérience montre qu'il est toujours sage d'attendre que le brouillard se dissipe pour regarder l'horizon...

Jean-Pierre Monier, Chambre d'agriculture de la Loire et référent technique régional bovins lait bio





# Tous les élevages d'animaux doivent désigner un référent bien-être animal

*Le bien-être animal est une préoccupation majeure de nos concitoyens et le respect des bonnes pratiques au sein des élevages doit être exemplaire. Afin que chaque personne intervenant dans un élevage soit sensibilisée au respect des animaux, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a engagé en 2020 une réflexion sur la désignation d'une personne référente en bien-être animal. Ce chantier, conduit en lien avec les organisations professionnelles, a abouti à la publication d'un arrêté le 16 décembre 2021 précisant les modalités de désignation de ce référent. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2022.*

En effet, depuis cette date, tous les élevages d'animaux domestiques (animaux d'élevage, de compagnie, équidés) et d'animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité doivent désigner un référent en charge du bien-être

animal, quelle que soit leur taille.

Ce référent doit être mentionné dans le registre d'élevage (nom, prénom, coordonnées, date de désignation et signature du référent) et par voie d'affichage sur chaque site d'élevage. Le référent est la personne chargée de veiller au bien-être des animaux, à la protection animale, et chargée de sensibiliser toute personne exerçant en contact avec les animaux.

Les référents sont désignés par le responsable de l'élevage. Le référent « bien-être animal » peut être le responsable d'élevage lui-même ou une personne qu'il désigne au sein de son personnel.

De plus, par cet arrêté du 16 décembre 2021, une formation est obligatoire pour les référents en élevage de porcs et de volailles par la réalisation de 2 modules :

- une journée de formation en présentiel de 7h

ET

- un module en ligne d'environ 2h (plateforme de formation du module en ligne référent BEA : <https://formation-referent-bien-etre-animal.fr/> )





Dès que le parcours (des 2 modules) est complet, il est valable 7 ans. Le référent BEA doit alors renouveler le parcours dans son intégralité, avant sa fin de validité.

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes proposent par ailleurs régulièrement des formations adaptées pour répondre aux exigences réglementaires, et à vos besoins, par l'intermédiaire de formateurs/formatrices agréés sur la thématique du bien-être animal.

Même si le cahier des charges bio implique déjà certaines conditions de bien-être pour les animaux (surface parcours, densité...) il est important d'aller au-delà et veiller aussi à d'autres éléments de confort d'ambiance dans le bâtiment, ainsi que sur l'aménagement des parcours pour notamment éviter des stress thermiques

pour les animaux (exemple pour améliorer la gestion des coups de chaleur, gestion de la claustration en bâtiment, et la réduction de parcours en période à risque).

**+ d'infos :**

<https://agriculture.gouv.fr/referent-bien-etre-animal-questions-reponses>

Hélène Ure, Chambre d'agriculture de l'Ain et  
Référénte technique régionale en volailles bio

